

Attestation de déplacement dérogatoire

Le Collectif Droits des Femmes réunissant associations féministes (Planning Familial, Collectif MeToo, Nous Toutes, Femmes Solidaires, Osez le Féminisme, Cabiria, Filactions, Femmes Egalité...), syndicats (Solidaires et la UDCGT...) et partis politiques (NPA, PG, Ensemble !, UCL...) ont déclaré un rassemblement le 21 novembre. Ce rassemblement a été autorisé par la Préfecture : récépissé n°2020/327

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e), Mme/M. :

Né(e) le :

Demeurant :

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant, autorisé par l'article 3 du décret n°2020-1310 du 29 octobre prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qui autorise les « manifestations sur la voie publique mentionnées à l'article L. 211-1 du code de la sécurité intérieure » pour lesquelles leurs organisateurs/trices ont adressé à l'autorité administrative compétente « une déclaration contenant les mentions prévues à l'article L. 211-2 du même code, en y précisant, en outre, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des dispositions de l'article 1er du présent décret »

Déplacement dérogatoire afin de me rendre depuis mon domicile et pour en revenir, au rassemblement déclaré qui se déroulera ce jour, samedi 21 novembre à 15h Place Bellecour

Fait à :

Le

Signature